

Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire

Herausgeber: [s.n.]

Band: 8 (2001)

Heft: 1

Artikel: Du côté de l'histoire, é l'ombre du pouvoir

Autor: Gonseth, Frédéric

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-19990>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DU COTE DE L'HISTOIRE, A L'OMBRE DU POUVOIR

FREDERIC GONSETH

PREMIERE SCENE, ZURICH, 1988

Zurich, quartier de la Bourse, dans les bureaux de la Banque Nationale
Une commission planche sur un projet de film dont le thème est le franc suisse dans l'Histoire. Plusieurs «haltes» sont prévues au 19e siècle et ne posent pas de problème. Avec le 20e siècle, la discussion se corse. La banque consent avec un certain sens de l'autocritique à laisser narrer les mésaventures de Ferdinand Hodler aux prises avec une semblable commission chargée de la création du premier billet de banque suisse. Elle admet également que le petit train de l'Histoire fasse halte en 1936, au moment de la dévaluation, le temps d'examiner le rôle de la banque centrale dans l'aggravation de la crise. Mais, dans la foulée de nos recherches préparatoires, mon attention a été attirée par le rôle de Gottlieb Bachmann, le chef de la BNS, dans la relève des finances allemandes au cours des années 1930, à travers Schach, le bras droit de Hitler dans le domaine financier. L'institution lancée, la BRI (Banque des Règlements Internationaux), avec son siège à Bâle, a fonctionné durant toute la guerre comme une sorte de «CICR financier», regroupant en permanence des représentants de toutes les nations en guerre. Cela paraît passionnant à plus d'un titre. Les faits ne sont pas connus du grand public, le rôle international de la BNS y apparaît décisif, et, de plus, le thème se prête à un traitement cinématographique, ne serait-ce que par les décors subsistants et les nombreuses photos des «représentants» des banques centrales au sein de la BRI: Nazis, Japonais, Mussoliniens, côtoyant Anglais, Américains, dans les montagnes helvétiques au plus fort de la guerre.

La BNS n'en veut pas. Le thème s'approche sans doute un peu trop de l'affaire de l'or nazi, lancée par Werner Rings dans les années 1960. Impossible de passer outre, c'est un film de commande. Au lieu de la BRI, le spectateur du film devra donc se contenter d'un épisode beaucoup plus récent, nettement moins marquant et, cinématographiquement parlant, passablement plus ingrat: la décision de la BNS, au début des années 1970, d'abandonner le cours fixe du dollar ...

Je n'avais pas compris encore à quel point la Guerre Froide, dès 1946/47, avait sauvé le Pouvoir helvétique de toute rupture de continuité. Ni quelles avaient été les conséquences à long terme du fait que la même équipe avait pu rester aux commandes, réussissant à se rendre utile aux vainqueurs de la guerre du côté occidental, en particulier dans le «recyclage» des «compétences» et à leur faire oublier toute idée de vengeance (dans le style du Traité de Washington de 1946). A quel point tout cela convergeait vers la nécessité d'exercer un contrôle absolu sur l'interprétation historique du passé récent. Il fallut par exemple attendre dix ans à partir de la fin de la guerre – comme chez les Soviétiques jusqu'au Rapport Khrouchtchev – pour qu'apparaisse le «Rapport Ludwig», première déglaciation momentanée de l'Histoire à l'ombre de ce Pouvoir. Mais je venais d'en faire la cruelle expérience, en 1988, le Pouvoir veillait encore sur le rôle de la Suisse durant la deuxième Guerre Mondiale avec la susceptibilité d'un vieil oncle conservant un secret de famille dans son placard, et ce cinquième épisode de «L'Histoire du Franc suisse» me restait en travers de la gorge. Il aurait fallu crier à la censure. Mais encore fallait-il tomber sur quelqu'un qui puisse considérer comme un scandale le fait d'empêcher un cinéaste de parler de la BRI plutôt que du dollar flottant ...

DEUXIEME SCENE, PROVINCE DE POLTAVA, 1990

Deux ans plus tard, juste après la chute du Mur, un village ukrainien, 400 kilomètres à l'Est de Kiev

A vrai dire, nulle intention en franchissant le rideau de fer à peine entr'ouvert, ma femme, ma fille, mon âne et moi, que d'observer en toute humilité le quotidien de quelques provinces de l'URSS en train de basculer dans l'inconnu. L'étau qui presse le crâne de l'homme soviétique depuis 70 ans est en train de se desserrer, pour la première fois.

A ma grande surprise, l'Histoire après laquelle je courais en Suisse me rattrape à l'Est: les babouchkas voyent en nous des témoins à interroger. D'observateurs passifs, elles entendent faire de nous des observateurs actifs, et peut-être même des témoins à charge dans le procès qu'elles n'ont de cesse d'instruire, car nous sommes les premiers Occidentaux non accompagnés (de près ou de loin) par le KGB auxquels elles peuvent faire le récit de 70 ans de rancœurs accumulées contre le régime. Non sans bravoure d'ailleurs, car comment peuvent-elles être certaines, en 1990–1991, que le régime ne se relèvera pas? L'Histoire laisse remonter à la surface de grosses bulles véneneuses: famines de 1932 et 1946, purges de 1937 et de l'après-guerre, atrocités nazies de 1941 à 1944, toutes les formes de répression successives qui se sont prolongées jusqu'en 1989. C'est

dans ces circonstances de quasi-clandestinité que se réalise, sans argent, «L’Ukraine à petits pas», un documentaire qui me conduit également à petits pas vers l’histoire orale, en décrivant comment les gens des campagnes ukrainiennes balancent entre le souvenir des terribles épreuves de la période stalinienne et les cruelles incohérences de son successeur, le «capitalisme bureaucratique».

Mais il y a plus troublant, plus imprévisible encore: dans les armoires branlantes, sous les toits de chaume, parmi les toiles d’araignées et les fientes de pintades, se cache l’un des secrets de famille que le Pouvoir croit avoir réussi à faire définitivement rayer de l’Histoire. Non pas le Pouvoir soviétique: le Pouvoir helvétique. Oui, car le hasard a voulu que sur l’immensité de la carte, parmi plus de deux millions de jeunes de 15 à 20 ans raflés par villages entiers pour le travail forcé durant la guerre en Allemagne, le pas de l’âne nous ait conduit précisément vers les survivants des seuls villages de toute l’Ukraine qui aient fourni des esclaves à des entreprises d’armement qui n’étaient pas de propriété allemande, mais ... suisse.

Bien sûr, les témoins n’en savent rien. Les entreprises fortement nazifiées qu’ils ont connues ne peuvent qu’avoir été allemandes. Et de fait, «L’Ukraine à petits pas» ne fait pas allusion à la Suisse.

Trois ans passent. Nous invitons des chanteurs populaires de la région de Poltava à faire une tournée de concerts dans notre pays. Au retour, les chanteurs font halte pour un concert en Allemagne, à la frontière germano-helvétique, invités par un ingénieur allemand qui est un des promoteurs du jumelage de la ville de Singen avec celle de Kobeliaki, dans la province de Poltava, où nous avons tourné le film. Cet ancien ingénieur se passionne pour la mémoire des déportés ukrainiens envoyés dans les filiales des grands trusts suisses installés à Singen et dans quelques-uns desquels il a lui-même travaillé: Maggi, Alusuisse, Georg Fischer ...

TROISIEME SCENE, ZURICH, 1997

Zurich, quartier de la Bourse, Tonhalle, conférence de presse annuelle du groupe Alusuisse, février 1997

Devant la presse financière internationale, un journaliste des actualités télévisées suisses lance la question: la présidence du trust Alusuisse est-elle au courant qu’il existe des témoignages recueillis par un cinéaste suisse, selon lesquels des jeunes Ukrainiens auraient été contraints à l’esclavage dans des filiales du trust en Allemagne durant la dernière guerre? Réponse: nous ignorons tout des agissements de nos filiales en Allemagne durant la dernière guerre, car les Nazis nous avaient écartés de la direction des affaires ...

Ces réactions font suite aux premières révélations contenues dans les parties documentaires du film de fiction «La Montagne Muette». Le débat devient si animé que la télévision m'offre la possibilité de réaliser un nouveau montage sur le même sujet, qui devient un second film, purement documentaire, «Esclaves d'Hitler», décrivant plus en détail, notamment, comment les dirigeants industriels suisses ont gardé la haute main sur la conduite de leurs filiales en Allemagne durant la dernière guerre. Contactées, les directions des entreprises refusent tout accès à leurs archives et tout dialogue filmé avec notre équipe. Chez Alusuisse on y met les formes, et même une certaine chaleur, chez Georg Fischer on se borne à un refus poli, alors que chez le plus grand des trois, Nestlé, on s'obstine à défendre une thèse absurde: la fusion de Nestlé avec Maggi date de 1947, Nestlé n'a rien à voir avec les agissements de Maggi durant la guerre ... (BBC, un des trusts suisses les plus importants quant au travail forcé en Allemagne, échappe à nos investigations pour des raisons géographiques, aucune de ses filiales ne se trouvant dans les zones où nous avons enquêté).

Les dirigeants des multinationales basées en Suisse ne peuvent pas concevoir qu'on écrive l'Histoire sans leur consentement. Ces hommes sont paradoxalement trompés par leur propre puissance: 50 années de pouvoir absolu sur l'Histoire n'équivalent pas à un contrôle absolu sur toutes les sources possibles et imaginables. A force de ne pas avoir eu à répondre aux questions sur leur passé, les directions des entreprises n'ont pas pris la peine de transmettre le message à leurs successeurs, qui un beau jour se sont retrouvés à court d'arguments face à des investigateurs envoyés par le gouvernement (la commission Bergier et ses «pouvoirs spéciaux») venus leur rappeler qu'il y avait peut-être un cadavre dans leur placard.

Le refus absolu de nous laisser accéder aux archives des entreprises ne nous empêche pas de découvrir, avec l'aide d'historiens suisses et allemands, des documents éloquents quant à l'opération de «blanchissage» auxquelles les directions actuelles d'Alusuisse, Georg Fischer et Nestlé se sont crues autorisées. Si nazification il y a – incontestablement – eu, ce fut le prix à payer pour accéder au cercle privilégié des fournisseurs du complexe d'armement du Troisième Reich, mais tout cela se fit sans jamais perdre la direction des opérations à partir de la Suisse, sans cesser d'investir non plus, ni de rapatrier de considérables profits (cf. les travaux de S. Pavillon, ayant participé aux recherches des deux films).

Même s'il semble s'épuiser au bout de quelques mois, l'impact médiatique de ces révélations n'est pas négligeable. Celles-ici parviennent jusqu'aux Etats-Unis, où le dossier du travail esclave vient se placer dans la continuité du scandale des fonds en déshérence. Les deux grandes banques suisses négocient avec les organisations juives. Soucieuses de conclure au plus vite et une

fois pour toutes un dossier dont elles craignent les effets dévastateurs pour leurs parts de marché américaines, elles estiment prudent d'inclure toutes les plaintes possibles dans l'accord qu'elles veulent global – révélant par là un sens «politique» beaucoup plus développé que les industriels suisses, et même que le gouvernement suisse. Les industriels suisses se font littéralement tirer l'oreille pour venir «refinancer» l'accord qui pourtant prévoit de les protéger contre toutes les poursuites individuelles concernant le travail forcé dans leurs filiales en Allemagne.

C'est ainsi que les directions des trois entreprises qui, trois ans auparavant, ne jugeaient pas même nécessaire de répondre aux questions que nous voulions leur poser au nom du public de télévision, se voient confrontées en l'an 2000 à une question légèrement plus «épineuse»: la paix médiatique sur cette question vaut-elle les dizaines de millions de dollars que l'accord négocié par l'UBS et le CS leur garantirait?

Le suspense dure quelques mois. Et lorsque les industriels allemands eux-mêmes doivent céder, il ne reste plus aux Suisses qu'à s'aligner, eux aussi, et jusqu'aux plus petites entreprises: pas une n'ose prendre le risque de rester «hors de l'accord», même celles qui n'ont guère de raisons de penser que leurs filiales aient pu employer des travailleurs forcés.

EPILOGUE

Cette victoire de David sur Goliath ne doit pas faire illusion: ce n'est pas l'Histoire qui a fait reculer le Pouvoir. C'est le Marché qui est venu, très à retardement, épauler l'Histoire. Mais le «marché américain», à lui seul, n'aurait pas été dénicher la mémoire des babouchkas ukrainiennes, même pas pour en faire une saga hollywoodienne. Espérons qu'une nouvelle campagne médiatique ne sera pas nécessaire pour que les derniers survivants touchent des compensations avant qu'il ne soit trop tard. Quand l'Histoire se réveille à une heure si tardive, il y a bien des risques qu'elle ne commette des erreurs d'addition. J'ai bien peur qu'une catégorie de travailleurs forcés dans les filiales suisses, comme par hasard la plus maltraitée, en fasse les frais: les prisonniers de guerre soviétiques. C'est le thème de mon prochain film.

Tout s'est donc passé comme si m'attendait, au bout de cette longue marche d'une dizaine d'années vers l'Histoire vécue par des générations de Soviétiques opprimés (auxquels, depuis longtemps, je m'étais identifié), la réponse à une énigme concernant l'identité de mon propre pays. Jusqu'alors, ce problème ne m'avait préoccupé que d'assez loin: je ne voyais pas en quoi les ambiguïtés de mon pays face au pouvoir nazi auraient pu avoir un effet dévastateur sur le ■ 49

présent. Aujourd’hui, je ne suis pas loin de penser que la Suisse ne sera pas mûre pour l’intégration à la communauté européenne tant qu’elle n’aura pas revisité entièrement les greniers et les caves de sa mémoire. Car la dernière fois que la «question européenne» lui a été posée, le réflexe de survie de la plus grande partie de la population suisse a été de dire non, un non beaucoup plus ferme que bien des ambiguïtés du Pouvoir qui la dominait et lui imposait le silence. Il y avait du courage dans ce non à Adolf Hitler. Mais trop peu de choses ont été éclaircies depuis lors, et un fonds de méfiance reste, qui s’est transmis de génération en génération. Je ne m’étais pas rendu compte à quel point la mémoire collective était une réelle puissance. Une puissance que le Pouvoir suisse avait si longtemps réussi à bâillonner, une puissance qu’il faut laisser entièrement se déployer, sans quoi la mémoire continuera à investir la mentalité collective imprimée au fer rouge par la dure période de la Seconde Guerre mondiale sans que ses mécanismes d’influence ne parviennent au grand jour. Et qu’il soit possible, par le processus complexe de la transformation de la Mémoire en Histoire, de leur faire un sort.